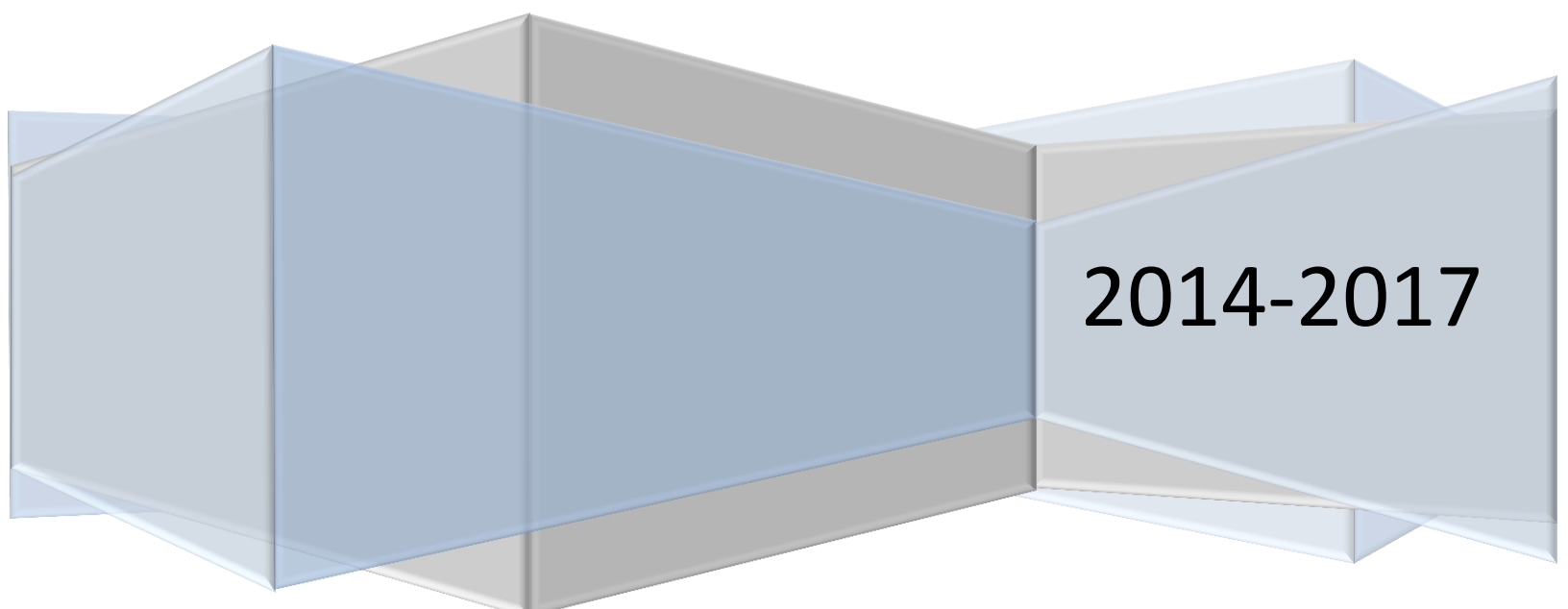


Plan d'action régional – Réduction de la consommation de combustibles fossiles

Document de travail

Conseil régional de l'environnement des Laurentides



2014-2017

Plan d'action régional – Réduction de la consommation de combustibles fossiles

Réalisé par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides

298 rue Labelle, bureau 100

Saint-Jérôme, (Québec) J7Z 5L1

info@crelaurentides.org

450 565-2987

Note au lecteur :

Ce plan d'action est un document de travail.

Il sera bonifié dans les prochains mois par les acteurs régionaux.

Ce document ne doit pas être diffusé ou publié.

Introduction

Le présent plan d'action s'inscrit dans la démarche initiée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides. À l'automne 2010 et à l'hiver 2011, une campagne régionale de sensibilisation appelée "Les Rendez-vous de l'énergie" a permis d'entamer des échanges avec le grand public et les acteurs socio-économiques de la région sur notre dépendance aux énergies fossiles, plus particulièrement au pétrole, ainsi que sur la consommation d'énergie en général.

À l'issue des activités et des événements d'information et de consultation, la grande majorité des acteurs régionaux qui ont participé aux activités ont manifesté la volonté d'en connaître davantage sur la situation énergétique régionale, sur les enjeux énergétiques dans les Laurentides et sur les solutions à adopter. De plus, le souhait exprimé par les participants de voir cette campagne d'information se poursuivre a été un message important transmis au CRE Laurentides pour mettre en place un second projet.

Le projet « Par notre propre énergie », initié par le RNCREQ, a été déployé dans chacune des régions du Québec à l'été 2012. Il avait pour objectifs principaux de mettre sur pied une Table de l'énergie, de réaliser un portrait énergétique et d'élaborer, avec les acteurs du milieu, un plan d'action. Le CRE Laurentides a donc réuni plusieurs représentants régionaux issus des MRC, de la CRÉ et de certains ministères afin de réaliser un portrait énergétique à l'échelle des Laurentides. Ce dernier avait pour but principal de tracer un profil de la consommation énergétique selon les différents secteurs d'activité. Ce document aujourd'hui réalisé ouvre la voie à la mobilisation des acteurs à travers un plan d'action structurant pour les divers secteurs d'activité. Une réflexion sur les objectifs et actions à poser s'amorce suite à la lecture des principaux éléments qui s'en dégagent.

A. Bilan énergétique et vision

1. Les faits saillants du portrait énergétique régional

Le portrait énergétique des Laurentides met principalement la lumière sur la consommation énergétique des secteurs d'activité suivants: résidentiel, commercial et institutionnel, industriel et transport. Deux sous-secteurs sont également traités soit l'agriculture (industriel) et le milieu municipal (institutionnel).

On constate dans la région des Laurentides que le secteur du transport arrive au premier rang en termes de consommation d'énergie avec une estimation de 860 millions de litres de carburants. Ses émissions de GES comptent quant à elles pour l'équivalent de 2,1 M de tonnes de CO₂. La croissance rapide de la population, le mode d'urbanisation du territoire, le nombre de véhicules par ménage et l'usage principal de l'automobile dans les déplacements expliquent en partie l'impact important de ce secteur sur la consommation d'énergie et les émissions de GES.

Le secteur résidentiel est prédominant dans les Laurentides avec plus de 255 000 logements. On y trouve une proportion importante de maisons individuelles unifamiliales (65%) dont la consommation énergétique est supérieure aux maisons jumelées, en rangées et aux appartements. Ce secteur consomme 28 000 TJ et utilise majoritairement l'électricité (70%). Le mazout de chauffage est la ressource qui émet directement le plus de GES dans le parc résidentiel régional.

Les commerces et institutions sont aussi très nombreux dans les Laurentides. Ce secteur comporte majoritairement les bureaux et les commerces de gros et de détail. Selon les calculs, ce secteur consomme un peu plus de 12 000 TJ. L'électricité représente environ 57% de la consommation d'énergie et le gaz naturel près de 36%. C'est d'ailleurs le gaz naturel qui représente le plus important émetteur de GES dans ce secteur avec 78% des émissions.

Bien que l'analyse de la consommation énergétique du secteur industriel n'ait pu être réalisée de façon détaillée à l'échelle de la région, certains éléments ont pu être dégagés des statistiques provinciales. Il a en effet été possible d'identifier certaines classes d'industries susceptibles de consommer une part importante de combustibles fossiles, notamment les milieux de la construction, de la foresterie, de la fabrication de produits chimiques, de la fabrication de produits métalliques, etc.

Le sous-secteur agricole mérite une attention particulière même si la région ne compte pas un nombre important d'exploitations. La consommation de produits pétroliers représente un peu plus de 50% du portait de ce secteur et les émissions de GES issues de la combustion de ces produits dépassent les 75%.

2. Tendence de la consommation d'énergie par secteur d'activité

En observant les données provinciales et régionales, on réalise que certains secteurs tels que les industries et les habitations ont vu une réduction de leur consommation énergétique. Les bâtiments plus performants et l'optimisation de certains procédés de fabrication, dans le secteur industriel, ont assurément contribué à cette réduction. Dans le secteur du transport, la situation s'inverse, car l'augmentation du parc automobile et l'achat de véhicules plus énergivores engendre une demande croissante des carburants tels que l'essence et le diesel.

En ce qui concerne le secteur commercial, on constate une augmentation de la consommation notamment pour les commerces de détails et les bureaux. Cette hausse est attribuable entre autres par l'agrandissement de la superficie occupée et par l'intensification, en général, de l'activité. Les institutions d'enseignement et du secteur de la santé consomment beaucoup d'énergie mais une prise en charge de la réduction des dépenses énergétiques est amorcée dans plusieurs établissements au Québec.

Du point de vue énergétique, on remarque également une tendance à une utilisation croissante du gaz naturel étant donné la baisse des prix depuis 2009. À titre d'exemple, dans les secteurs résidentiel, industriel ainsi que commercial et institutionnel, le remplacement des chaudières au mazout (ou autres produits pétroliers) par l'utilisation du gaz naturel est une mesure de plus en plus observée qui a pour effet de réduire la dépendance au pétrole, de réduire les dépenses et de réduire les émissions de GES.

Néanmoins, tant pour les produits pétroliers que pour le gaz naturel, les consommateurs doivent être vigilants, car la volatilité des prix de ces ressources reste omniprésente. Les ménages et les dirigeants des organisations de la région devront rapidement identifier les meilleures solutions afin de réduire leur vulnérabilité face à la montée certaines des prix des produits pétroliers. Les ressources pétrolières étant de plus en plus rares et plus difficiles d'accès, jumelées à l'augmentation de la demande par des pays émergents aura pour effet d'augmenter le prix des combustibles à court, moyen et long terme, selon l'Agence internationale de l'énergie.

3. Vers une vision régionale commune

La situation, on le sait, ne peut pas demeurer telle qu'elle est actuellement. Une consommation effrénée des ressources aura, à plus ou moins long terme, des conséquences importantes tant sur l'économie de la région, sur l'environnement que sur la qualité de vie des citoyens. En effet, les produits pétroliers, qui se feront de plus en plus rares, verront leur prix grimper en flèche. Les ménages devront non seulement payer plus cher pour leurs déplacements, mais devront assumer l'inflation du coût de la vie qui en résultera. Les entreprises connaîtront également des temps plus difficiles, risquant de se traduire en de nombreuses fermetures. Relocalisation des familles, déséquilibre économique, sans compter les impacts environnementaux qui auront aussi des conséquences sur la santé, tels sont les problèmes qui risquent

de survenir si rien ne change. Évidemment, la communauté ne souhaite pas voir se réaliser ce scénario peu reluisant. Ce qui serait plutôt souhaitable, c'est d'en arriver à un mode de vie qui permette non seulement de réduire la dépendance aux énergies fossiles, mais qui soit le résultat d'une meilleure maîtrise de l'énergie avec tous les avantages que cela implique: utilisation rationnelle, efficacité des systèmes, réduction des GES, etc. C'est avec cette vision en tête qu'il faudra travailler au cours des prochaines années, voire des prochaines décennies. Pour y parvenir, il faudra d'abord informer et sensibiliser autant les décideurs régionaux de toutes les sphères que l'ensemble de la population, quant aux enjeux liés à la consommation d'énergie. En effet, les acteurs doivent d'abord prendre conscience de la situation pour adhérer aux grands objectifs de maîtrise énergétique. La concertation des acteurs significatifs s'avère également essentielle. C'est une fois cette démarche bien amorcée qu'il sera possible de passer à l'action et de mobiliser un plus grand nombre d'intervenants.

Dans la mesure où l'on veut que la région développe son autonomie énergétique, qu'elle soit reconnue comme innovante et qu'elle améliore la qualité de vie de ses citoyens, il importe d'impliquer, de manière intégrée, tous les secteurs d'activités. L'implication de tous s'avère donc essentielle si l'on veut créer un environnement plus sain et renforcer l'économie. Toutefois, il peut être difficile d'interpeller et de mobiliser tous les acteurs à l'échelle d'une région. C'est pourquoi il faut, avant d'en arriver à travailler à une telle échelle, procéder graduellement. Il faut donc d'abord concentrer nos efforts et mobiliser certains acteurs clés. Le travail avec les membres de la Table sur l'énergie s'avère un bon point de départ, puisqu'ils sont issus de différents milieux, sont engagés et sont eux-mêmes en mesure de mobiliser d'autres acteurs clés des milieux qu'ils côtoient. Faire la promotion des réussites, rechercher les leaders dans certains domaines et évaluer concrètement les retombées de nos actions dans les secteurs du nord, du centre et du sud des Laurentides font partie des choses souhaitables à réaliser dès le départ pour assurer la mobilisation du milieu et l'atteinte de nos objectifs.

B. Contexte et priorités

1. Les acteurs clés de la région

Lors d'une rencontre préparatoire au plan d'action, un certain nombre d'intervenants ont été identifiés dans chacun des secteurs prioritaires ciblés. Il s'agit des secteurs du transport, municipal, commercial et institutionnel, agricole, ainsi que le secteur industriel. Pour chacun de ceux-ci, les membres de la Table sont bien sûr des intervenants clés. Les municipalités, les MRC, certains ministères, les chambres de commerce, centres locaux de développement et quelques autres organisations seront aussi sollicitées.. Certaines grandes entreprises seront identifiées et mobilisées, tout comme le seront aussi certaines grandes institutions du territoire et les organisations du secteur du transport et de lagriculture.

Listes d'acteurs clés :

MRC	Ministères	CLD
Municipalités	CRNTL	Associations de citoyens
AOT	SADC	Associations syndicales
Membres de la Table régionale de l'énergie	Chambres de commerce et d'industrie	CRÉ des Laurentides

Le contact avec les intervenants se fera en deux étapes. La première consiste à organiser, avec l'aide de chacune des MRC des Laurentides, une rencontre avec quelques membres influents de chacun des secteurs, à laquelle sera présenté un bref portrait de la situation ainsi que les principales orientations du plan d'action. Il s'agit ici de repérer des leaders susceptibles d'adhérer à la vision que l'on s'est donnée, et de les impliquer dans la démarche. Ce sont eux qui, par la suite,

mobiliseront les gens de leur milieu. Ces groupes, ou comités sectoriels, seront davantage en mesure de valider les actions qui peuvent être mises en œuvre dans leur milieu et de déterminer les cibles à atteindre.

2. Les actions en cours et les acteurs déjà impliqués

Déjà, plusieurs organisations ont entrepris des actions pour réduire leur consommation d'énergie. La Ville de Saint-Jérôme, par exemple, a électrifié un bon nombre de véhicules qu'elle met à la disposition de ses employés. Plusieurs institutions, notamment la Polyvalente de Sainte-Thérèse, a fait installer un système à la géothermie lui permettant de réduire considérablement sa consommation de gaz naturel. Les grandes entreprises ou plus grandes organisations ont parfois des stratégies ou des plans d'action mis en place en vue de réduire leur consommation d'énergie, notamment de pétrole. Les organisations de transport, par exemple, sont déjà engagées dans ce sens. En effet, différentes autorités organisatrices de transport ont adopté ou sont en processus d'adoption d'un plan de mobilité durable qui peut rejoindre certains éléments du plan d'action. En intervenant directement auprès de chaque secteur d'activité, les différents groupes seront bien placés pour favoriser l'harmonisation du plan d'action avec leurs propres stratégies ou autres politiques ou plan d'action. La concertation est le meilleur atout permettant d'arrimer les différents documents.

3. Les secteurs de consommation de carburants fossiles à privilégier pour la région

Les secteurs d'activité à prioriser dans la région sont ceux qui ont une consommation totale de produits pétroliers élevée par rapport aux autres secteurs, mais également ceux dont les produits pétroliers représentent une forte proportion de l'énergie qu'ils consomment.

Priorisation des secteurs :

1. Transport

2. Commercial et institutionnel
3. Municipal
4. Agricole
5. Industriel
6. Résidentiel

Tout d'abord, il ne fait aucun doute, à l'issue des données présentées par le portrait énergétique régional, que le secteur du transport routier arrive en tête des priorités avec une consommation estimée à 860 millions de litres de carburants. Le développement d'une mobilité durable est un enjeu prioritaire pour la région.

Le secteur «commerces et institutions» suit le secteur du transport. L'importance de ce secteur dans la région (en termes d'établissements et de travailleurs) ainsi que l'augmentation de la consommation d'énergie à l'échelle du Québec nécessitent une attention particulière. La réduction de l'utilisation de carburants fossiles, lesquels représentent 90% de l'énergie fournie à des fins de chauffage, constitue un défi important. Il sera également possible de promouvoir auprès des entreprises et des institutions des solutions visant la réduction de la consommation de carburants pour les déplacements des employés et étudiants ainsi que pour le transport des marchandises.

Les villes et municipalités de la région des Laurentides sont mobilisées autour de la question de la réduction des émissions de GES. Il apparaît souhaitable d'appuyer les municipalités dans leur démarche visant à réduire la consommation de carburants fossiles sur leur territoire. Dans la région, elles consomment principalement de l'électricité (60%). Par contre, le tiers de la consommation énergétique revient aux produits pétroliers et implique d'importantes dépenses en essence et en diesel.

Le quatrième secteur prioritaire est celui de l'agriculture. En effet, bien que l'agriculture ne soit pas une activité dominante dans la région, excepté pour

certaines MRC, son bilan démontre qu'elle consomme plus de 50% de produits pétroliers, principalement de l'essence et du diesel. Les émissions directes de GES par la consommation d'énergie proviennent à près de 80% des produits pétroliers.

Le secteur industriel sera également approché, car certains milieux comme celui de la construction et de la foresterie utilisent presque uniquement les produits pétroliers dans leurs activités.

Le secteur résidentiel est assurément un des plus importants consommateurs d'énergie. En revanche, l'utilisation de combustibles est plutôt faible puisque plus de 70% de l'énergie consommée est de l'électricité. Dès lors, le mazout de chauffage qui est déjà en déclin représente la principale source d'énergie non-renouvelable à réduire, voire éliminé, dans ce secteur.

4. Les principaux obstacles à la mise en œuvre en région d'une stratégie de réduction de la consommation de carburants fossiles

La mise en place d'une stratégie visant l'autonomie énergétique d'une région, ou du moins, une réduction de sa dépendance aux produits pétroliers, peut présenter de nombreux obstacles. On fait face d'abord à un changement de mentalité de la part des tous les consommateurs d'énergie et on veut également induire des changements de comportement. Dès lors, plusieurs réticences peuvent survenir des différents milieux. Comme dans tout changement envisagé, on peut en effet s'attendre à certaines oppositions, tant de la part de décideurs politiques que de dirigeants d'entreprises ou d'autres personnes d'influence risquant de freiner la démarche. En divisant les opinions, il peut être alors difficile de mobiliser suffisamment d'acteurs de la région pour que les changements puissent s'opérer et être significatifs.

La rareté des sources de financement et le manque de ressources humaines peuvent aussi être des obstacles à la mise en œuvre du plan d'action. En effet, il s'agit d'un projet ambitieux à réaliser sur une vaste échelle. L'ampleur du travail à réaliser nécessitera donc de nombreuses ressources. Parmi les autres ressources qui pourraient être manquantes, on peut noter les outils d'information. Certaines données sont parfois inexistantes, mais seraient nécessaires pour mobiliser les différents milieux. Par exemple, la quantité de produits pétroliers utilisée par les entreprises n'est pas connue, bien que l'on présume que cette consommation soit une grande émettrice de GES. Si cette donnée était bien quantifiée, il serait sans doute plus facile de susciter des réactions de la part de la communauté et de générer des changements. Le fait de combler les besoins d'information s'avère essentiel à toutes les étapes de mise en œuvre du plan d'action.

Un autre obstacle potentiel réside dans l'incohérence qu'il pourrait y avoir entre les orientations et/ou les objectifs de certains organismes régionaux. En effet, compte

tenu du fait que l'on intègre plusieurs secteurs d'activités qui regroupent chacun plusieurs organisations, il est probable que les différentes stratégies soient difficiles à harmoniser. Certaines d'entre elles pourraient même être contradictoires. Les consultations devront donc être rigoureuses si on veut parvenir, dans la mesure du possible, à atteindre un consensus.

C. Arrimage et mise en œuvre du plan d'action avec les acteurs régionaux

1. Arrimage et mise en œuvre du plan d'action

Dans les prochains mois, des comités sectoriels seront mis en place dans la région afin que des acteurs clés se prononcent sur les orientations, les objectifs et les actions identifiés. Les membres de ces comités témoigneront également des outils et actions déjà en place au sein des organisations de leur secteur. Ils seront aussi impliqués dans la promotion du plan d'action auprès de leurs organisations respectives.

La mise en œuvre des pistes d'action pour réduire la consommation de carburants fossiles passera d'abord par des actions de sensibilisation et d'information du grand public et des acteurs socio-économiques. La stratégie visant l'adhésion des acteurs régionaux s'appuiera sur une compréhension des enjeux énergétiques et sur l'adoption d'actions reposant sur le développement durable de la région misant sur une consommation rationnelle et efficace de l'énergie.

Le plan d'action vise à chapeauter, voire orienter, les actions des différents secteurs d'activité de la région dans une perspective reposant sur une plus grande maîtrise de l'énergie. Il permettra aux citoyens et acteurs socio-économiques des Laurentides de s'appuyer sur une vision commune avec des objectifs partagés. Il sera pour certains acteurs régionaux un point de départ afin d'élaborer une stratégie ou une politique et de mettre en œuvre des actions précises et adaptées à leurs activités.

Pour les organisations de la région qui ont déjà des outils visant une réduction de la consommation de carburants fossiles, les actions de ce plan seront en appui et en complémentarité. De plus, l'un des objectifs sera d'assurer l'intégration de la maîtrise de l'énergie dans les plans de développement régionaux tel que celui de la CRÉ des Laurentides.

D'autre part, en ce qui concerne les MRC et les municipalités, les responsables de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme seront interpellés afin de tenir compte, dans leurs outils de planification et de réglementation, des objectifs et actions portant sur la réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES.

2. Mobilisation des acteurs régionaux

La réussite de la démarche nécessite une adhésion et une participation active des acteurs de la région. Plusieurs stratégies devront donc être mises en œuvre pour mobiliser les intervenants des différents secteurs d'activité. Il est donc important, pour bien démarrer le processus, de cibler et d'impliquer des représentants significatifs capables de porter des actions pour maximiser l'efficacité de la démarche. Un bon départ démontrera tout le sérieux du processus, et l'implication de leaders étant reconnus dans les différents milieux y ajoutera de la crédibilité. C'est donc à partir de ce point de départ que les différentes étapes de la démarche sont élaborées:

- ❖ Organiser, à l'aide de chacune des MRC des Laurentides, une rencontre avec des acteurs clés issus de tous les secteurs d'activités pour leur présenter un portrait de la situation, les enjeux en matière d'énergie et les grandes orientations du plan d'action.
- ❖ Organiser, à l'aide des acteurs clés, des rencontres sectorielles pour préciser des actions et des cibles appropriées, ainsi que pour susciter l'engagement et la mobilisation de leurs pairs.
- ❖ S'assurer que le plan d'action s'arrime aux stratégies ou politiques déjà en place.
- ❖ S'assurer que le plan d'action puisse répondre aux besoins d'organisations qui n'en possèdent pas ou qu'elles l'intégreront lorsqu'elles élaboreront leurs propres stratégies, politiques ou plans d'action.

- ❖ Élaborer un plan de communication afin de diffuser adéquatement des informations choisies et dans le but que répondent favorablement les groupes auxquels les messages s'adressent. L'objectif du plan de communication vise également à s'assurer que la démarche et le plan d'action soient bien présentés dans les événements régionaux appropriés.
- ❖ Définir de manière plus précise le rôle que doit se donner la Table pour encadrer la démarche.
- ❖ Élaborer une déclaration d'engagement régionale.

Au fur et à mesure que progressera la démarche, il sera important de revoir la stratégie et de l'adapter selon les besoins. Il est probable que de nouvelles réalités ou des changements de situation nécessitent de revoir cette façon de faire.

D. Proposition d'objectifs et d'actions pour le plan d'actions

1er Secteur : Transport			
Objectifs spécifiques	Actions	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
1.1. Augmenter la part modale du transport en commun	1.1.1. Promouvoir les avantages d'utiliser le transport collectif	CRE Laurentides, CITL, TAACL, TACAL, UQO	CT
	1.1.2. Promouvoir les services offerts par les transporteurs	CRE Laurentides, CITL, TAACL, TACAL, autres AOT	CT
	1.1.3. Promouvoir les plans de mobilités durables des organisations de transport de la région	CRE Laurentides, CITL, TAACL, TACAL, autres transporteurs, MTQ	MT
	1.1.4. Offrir des titres de transport à l'essai pour employés et étudiants	CITL, TAACL, TACAL, autres AOT	CT
	1.1.5. Arrimer les horaires des transports collectifs aux besoins des utilisateurs, en particulier, les employés et étudiants	CITL, TAACL, TACAL, autres AOT	MT
1.2. Augmenter les déplacements en covoiturage	1.2.1. Créer de nouvelles aires de stationnements incitatifs	MTQ, entreprises, municipalités, MRC	LT

	1.2.2. Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des ICI afin de faire adhérer l'entreprise et/ou les employés à une plate-forme de covoiturage	CRE Laurentides, Covoiturage.ca, Covoiturage Rive-Nord, Entreprises, MTQ, Villes	MT
	1.2.3. Encourager les entreprises à réserver des cases pour le covoiturage	CRE Laurentides, Entreprises	MT
	1.2.4. Réserver une voie sur les grands axes routiers régionaux pour le covoiturage	MTQ, AMT	LT
1.3. Augmenter la part modale du transport actif	1.3.1. Étendre le réseau de pistes cyclables	Municipalités, MRC, Vélo Québec	MT
	1.3.2. Sécuriser les pistes cyclables avec des délimitations	Municipalités, MRC, Vélo Québec	MT
	1.3.3. Sensibiliser les municipalités à l'adoption de règlements obligeant les développeurs à intégrer des infrastructures favorisant la mobilité active	CRE Laurentides, Vivre en Ville, municipalités	MT
	1.3.4. Intégrer des aires d'entreposage sécuritaire des vélos chez les entreprises	Entreprises	MT
1.4. Développer le circuit d'électrification des véhicules	1.4.1. Encourager les entreprises à l'ajout de bornes sur leur aire de stationnements	CRE Laurentides, Hydro-Québec	CT
	1.4.2. Faire la promotion des programmes d'aide financière à l'achat de véhicules hybrides, hybrides branchables et électriques	CRE Laurentides, Hydro-Québec	CT

	1.4.3. Encourager les commerces à réserver des cases de stationnement pour les véhicules écoénergétiques	CRE Laurentides, Chambres de commerces et d'industries	CT
	1.4.4. Encourager les institutions publiques à faire l'achat de véhicules écoénergétiques lors du renouvellement de leur flotte	CRE Laurentides, Hydro-Québec, municipalités, MRC, Commissions scolaires	CT
1.5. Favoriser la réduction de la consommation de carburants des automobilistes	1.5.1. Promouvoir l'éco-conduite	CRE Laurentides	CT
	1.5.2. Promouvoir les bonnes pratiques d'entretien des véhicules	CRE Laurentides	CT
1.6. Augmenter l'utilisation de véhicules moins polluants et plus performant énergétiquement	1.6.1. Mettre sur pied un programme pour le changement de technologie des camions de marchandises	MTQ	MT
	1.6.2. Informer les entreprises de transport et les camionneurs indépendants sur les bonnes pratiques de conduite et les moyens d'économiser l'énergie	CRE Laurentides	CT
1.7. Réduire la quantité de marchandises transportées sur de longues distances	1.7.1. Sensibiliser la population sur l'achat de produits locaux et régionaux	CRE Laurentides, organismes communautaires	CT
	1.7.2. Augmenter la quantité de marchandises produites localement ou régionalement qui offertes dans les commerces	Entreprises	MT
	1.7.3. Encourager la production personnelle ou communautaire de fruits et légumes	groupes agro-communautaires, CRE Laurentides	CT

2^e secteur : Commercial

Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
2.1. Réduire la consommation de mazout servant au chauffage des bâtiments commerciaux	2.1.1. Remplacer les chaudières au mazout par des systèmes au gaz naturel ou à l'électricité	Entreprises qui ont une expertise en la matière	MT
	2.1.2. Réaliser des bilans énergétiques des bâtiments institutionnels en vue d'améliorer leur efficacité	Entreprises qui ont une expertise en la matière	CT
	2.1.3. Produire des données de retour sur investissement pour les améliorations technologiques en matière de bâtiments durables	CRE Laurentides, chambre de commerce, CLD, SADC	CT
	2.1.4 Faire la promotion des certifications de bâtiments	CRE Laurentides, chambre de commerce, CLD, SADC	CT

3^e secteur : Institutionnel

Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
3.1. Réduire la consommation de mazout servant au chauffage des bâtiments institutionnels	3.1.1. Remplacer les chaudières au mazout par des systèmes au gaz naturel ou à l'électricité	Commissions scolaires, cégep, université, CSSS, hôpitaux	MT

	3.1.2. Réaliser des bilans énergétiques des bâtiments institutionnels en vue d'améliorer leur efficacité	Commissions scolaires, cégep, université, CSSS, hôpitaux	CT
	3.1.3. Sensibiliser les personnes responsables des infrastructures à propos des bonnes pratiques en matière de bâtiments durables	CRE Laurentides, commissions scolaires	CT
	3.1.4. Répertorier les programmes d'aide financière facilitant les améliorations technologiques des institutions	CRE Laurentides, commissions scolaires, CSSS, hôpitaux	CT

4^e secteur: Municipal

Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
4.1. Réduire la consommation de carburants des véhicules municipaux	4.1.1. Sensibiliser les élus municipaux à l'achat de véhicules moins énergivores	Municipalités, CRE Laurentides, Table régionale de l'énergie	CT
	4.1.2. Encourager les employés à utiliser les véhicules adaptés à leurs besoins	Municipalités	CT
	4.1.3. Encourager les municipalités à réaliser un inventaire de leurs émissions de GES et un plan d'action de réduction des émissions	Municipalités	CT
4.2. Réduire la consommation de mazouts utilisés pour le	4.2.1. Promouvoir les programmes d'aide financière	CRE Laurentides, Municipalités	CT

chauffage			
	4.2.2. Présenter des exemples de remplacement de chaudières comme stratégie de sensibilisation via la vitrine	CRE Laurentides, RNCREQ, autres CRE, Municipalités	CT
	4.2.3. Encourager les municipalités à réaliser des audits énergétiques des bâtiments énergivores	CRE Laurentides, Municipalités	MT

5^e secteur : Agricole

Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions (verbe)	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
5.1. Réduire la consommation de mazout servant au chauffage de bâtiments agricoles	5.1.1. Remplacer les chaudières au mazout par des systèmes au gaz naturel ou à l'électricité	UPA, MAPAQ, entreprises agricoles	MT
	5.1.2. Réaliser des bilans énergétiques des bâtiments agricoles en vue d'améliorer leur efficacité	Entreprises spécialisées, UPA, CLD, conseils agricoles	CT
	5.1.3. Répertorier les programmes d'aide financière facilitant les améliorations technologiques	CRE Laurentides, UPA, CLD, conseils agricoles	CT
5.2. Réduire la consommation de combustibles fossiles utilisés par la machinerie agricole	5.2.1. Encourager les agriculteurs à replacer les équipements en fin de vie par des équipements moins énergivores ou utilisant une énergie alternative	UPA, MAPAQ, conseils agricoles, CRE Laurentides	LT

	5.2.2. Informer les agriculteurs sur l'optimisation des pratiques culturales, notamment sur le semis direct et le travail réduit du sol de manière à réduire l'utilisation de la machinerie	UPA, MAPAQ, conseils agricoles, CRE Laurentides	CT
--	---	---	----

6^e secteur : Résidentiel

Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre	Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
6.1. Remplacer les chaudières au mazout	6.1.1. Distribuer un dépliant d'information aux résidences sur les avantages de choisir une autre forme d'énergie de chauffage	CRE Laurentides, Municipalités, associations de citoyens	CT
	6.1.2. Promouvoir les programmes d'aide financière	CRE Laurentides, Municipalités, association de citoyens	CT
	6.1.3. Tenir des séances d'information sur le "Guide des énergies renouvelables pour les chalets et lieux de villégiature"	CRE Laurentides, Municipalités	MT
	6.1.4. Diffuser des exemples de remplacement de chaudières comme stratégie de sensibilisation via la vitrine	RNCREQ, CRE Laurentides, Autres CRE du Québec	CT